

Rencontre-Débat

À quoi sert le travail ?

mardi 18 avril 2023, à 19h30, salle Renoir à Vélizy

Avec la participation d'**Olivier Frachon**, ingénieur EDF, syndicaliste CGT, membre de la Fédération CGT de l'Énergie (1992-2003), directeur santé, sécurité et qualité de vie au travail, de RTE, filiale d'EDF, membre du comité de rédaction de *Cerises*.

17 personnes ont participé à ce débat sur le travail à partir de thématiques sur le sens du travail, sa rémunération, sa dimension politique et sociale, sa relation à la santé.

Sens du travail

Sabine expose comment l'informatique a été délibérément utilisée pour supprimer des postes de travail à travers l'automatisation de tâches humaines qui s'accompagne de l'injonction faite aux salariés de trouver un autre travail plus intéressant. Elle souligne la relation entre perte du sens du travail et augmentation du taux de chômage consécutif à l'informatisation. Par ailleurs, l'informatique peut servir d'outil de flicage des salariés.

Elisabeth insiste sur l'ambivalence de l'outil de travail : le progrès technologique sert-il à augmenter le profit capitaliste ou à libérer les travailleurs ? L'automatisation à la fois libère le travail et supprime du travail.

Claude ajoute que le besoin de travailler est récupéré par le capital.

Pour Elisabeth le travail c'est aussi du lien social. En tant que fonctionnaire elle trouve du sens à son travail.

Jean évoque l'épopée des LIP, dans les années 1970, qui n'ont pas pu concrétiser l'idée d'autogestion. À la Matra, où la majorité des salariés étaient des cadres, avec la CGT la grève a été décidée pour les salaires. Tout cela a débouché sur les Accords de Grenelle. Mais dans les années 1980, il y a eu un affaiblissement du syndicalisme que Jean attribue au fait que les syndicats n'ont pas pris en compte la précarisation du travail et l'émergence d'autres types de travail.

Christine précise que les contrats atypiques, les CDD à répétition avant d'accéder à un CDI, ont coïncidé avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Cela peut expliquer aussi la désyndicalisation.

Travail et rémunération

Pour Gabriel, le travail est nécessaire pour vivre, pour avoir un salaire, mais il faut, dit-il, réfléchir à l'avenir du travail, à son organisation, à la gestion de l'entreprise dans une société aujourd'hui mondialisée.

Alain associe le travail à l'ensemble des activités humaines en vue de produire ce qui est utile. La richesse produite doit être partagée. La finalité du travail n'est pas de créer de l'emploi.

Olivier confirme que sans travail humain il n'y a pas de richesse créée, mais le travail c'est aussi une donnée humaine, une part de soi-même. On peut être heureux ou pas de faire un travail pour soi-même pas pour l'autre. Chacun est un artiste dans son activité, dit-il. Cette dimension humaine est

niée quand le travail est considéré comme une prestation qu'on achète et qu'on vend. Le travail est un enjeu humain au point que la destruction des collectifs de travail pourrait être une des causes de la montée de l'extrême-droite.

La question de la rémunération du travail apparaît centrale dans l'intervention suivante de Sabine. Celle-ci est choquée de voir à quel point les gens à droite disqualifient certaines catégories de travailleurs en dépréciant la valeur de leur travail jugé trop cher (secrétaire, fonctionnaires...). Ainsi l'utilité de quantité de travaux indispensables au fonctionnement de la société est mesurée à l'aune de ce qu'ils coûtent. Comme en plus les gens sont évalués en fonction de leurs revenus on assiste à un renversement des valeurs : c'est le travail le plus rémunéré qui est jugé le plus important alors qu'il est souvent le moins utile.

Olivier évoque le statut de certaines catégories de travailleurs comme le personnel d'entretien ou les huissiers qui autrefois faisaient partie des grandes entreprises qui ont externalisé ces activités. À EDF, ces personnels intégrés dans les effectifs avaient auparavant une possibilité d'évolution. Quant à sa propre situation salariale, à EDF Olivier n'a pas signé de contrat d'échange marchand, il était rémunéré en fonction de sa qualification. Il souligne que l'éventail des salaires, autrefois de 1 à 8 ne cesse de s'élargir, actuellement il est sans doute de 1 à 20. Les disparités salariales sont aujourd'hui phénoménales. Les gros salaires progressent tandis qu'il y a un tassement pour les autres.

Alain note que l'écart entre les salariés au SMIC et les cadres se resserre. Les cadres ne sont pas des salariés privilégiés. Alain précise que le travail ne se définit pas comme un coût ou une valeur mais par la « valeur ajoutée », autrement dit la richesse créée par l'activité humaine. Il signale que les inégalités salariales touchent aussi la fonction publique, par exemple avec le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux distribué de manière discrétionnaire par le maire. Cela bénéficie aux cadres surpayés au détriment des salariés de base.

Dimension politique et sociale du travail

Sabine revient sur la finalité du travail qui échappe aux travailleurs avec la généralisation du taylorisme dans tous les secteurs d'activité. C'est la conséquence d'une organisation du travail nocive, dit-elle, mise en œuvre par des gens très qualifiés qui procèdent à la destruction des collectifs de travail. C'est sur le désarroi que cela provoque chez les travailleurs que prospère l'extrême-droite.

Cette stratégie dans le management a stoppé les conquêtes des travailleurs qui luttent à présent pour garder les droits acquis, observe Elisabeth.

Martine à propos du lien social du travail, évoque le travail des émigrés exploités mais intégrés à la société française par le travail. Les plans de licenciements dont ils sont victimes les poussent en revanche vers le repli identitaire. Elle souligne que le travail est lié au développement de la société.

Esther relève que l'organisation du travail est nocive parce qu'on en reste au cadre défini par l'organisation patronale capitaliste. La gauche et les syndicats sont longtemps restés muets face à cette organisation mise en œuvre de manière unilatérale par le patronat qui a multiplié les stratégies dans l'industrie, en particulier pendant les Trente glorieuses. Les travailleurs se sont

trouvés de plus en plus dépossédés de leur travail par ce système capitaliste dans les démocraties occidentales mais aussi sous le régime socialiste dans les pays de l'Est.

Selon Olivier, il faut reconnaître à ce sujet que l'organisation scientifique du travail dont le taylorisme est une application a été acceptée en Europe par toute la gauche, des bolcheviques aux sociaux-démocrates. Tous, y compris Lénine, considéraient que c'était une question neutre et qu'elle était nécessaire pour développer les forces productives. Ils n'ont jamais donné de droits aux salariés des usines pour éviter, disaient-ils, le corporatisme. Par ailleurs, la CGT en 1968, n'a pas accompagné les tentatives des travailleurs sur l'autogestion, celle-ci ne fait pas partie de son histoire.

Marc se demande d'abord comment faire pour que les salariés ne soient pas dessaisis de leur travail. Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire est-il une alternative ? Ensuite, concernant la réflexion sur le travail salarié, s'il est possible d'envisager tous les types de travail. Par exemple, lui en tant que fonctionnaire, n'a pas produit de « biens » mais plutôt des « services non marchands », soit des « services publics ». Il pense aussi au travail associatif, au travail domestique.

Elisabeth n'intégrerait pas le travail domestique dans le travail salarié puisqu'il est aussi réalisé par des personnes qui sont par ailleurs salariées.

Franck évoque le fractionnement du travail qui caractérise aujourd'hui la condition ouvrière. Une division liée à l'organisation du travail avec l'émergence de l'auto-entrepreneuriat ou la pratique du télétravail qui ne concerne, selon lui, qu'une partie des salariés tandis que des catégories comme le personnel de la santé, les caissières, les éboueurs... n'y ont pas accès. D'un côté il y a les cadres qui ont perdu le sens du travail, dit-il, et de l'autre les « invisibles » telles les aides à domicile.

Sabine estime que les cadres sont exploités comme les autres.

Mais les patrons impliqués dans cette organisation que pensent-ils ? interroge Claude.

Jean décrit l'organisation hiérarchique dans le travail industriel et le refus de nombre de jeunes de travailler sous les ordres d'un patron. Il souligne que son patron lui donnait des consignes par l'intermédiaire d'autres salariés, c'est ainsi que lui étaient transmises les directives patronales pour réaliser un profit maximal. La mise en œuvre du système est donc réalisée par les salariés.

Sabine note que les patrons sont tout de même soumis eux aussi aux règles du capitalisme pour survivre en tant qu'entrepreneurs dans le système concurrentiel libéral. La situation du cadre est compliquée, c'est lui qui fait marcher le système. Il se croit privilégié mais c'est un rouage.

Martine souligne aussi le rôle de la communication.

Alain remarque que le patron c'est le pouvoir dans l'entreprise. Avant, celui-ci connaissait le travail. À présent, on a affaire à des patrons boursiers qui ont des objectifs financiers. Les entrepreneurs sont sous la pression de la rentabilité. Nous sommes à un moment où les choses se compliquent, où le sens du travail s'évapore et où se profile la « grande démission ». C'est le capitalisme qui est en cause.

Marc distingue l'industriel qui est un salarié du capitaliste qui est un financier.

Gabriel convient que l'on peut être patron et exploité, cela a été son cas quand il était agriculteur et on peut être aussi salarié et exploiteur d'autres salariés étant donné le système capitaliste. Mais il nous faut réfléchir à la société que nous nous voulons créer.

Dans le système actuel, que fait la finance pour le climat ? interroge Claude.

« Du fric ! » répond Martine. La finance ne sait faire que du fric face aux problèmes humains.

Ainsi on demande au service public d'être rentable, ce qui est une absurdité, car sa raison d'être c'est de répondre à un besoin et de compenser les inégalités, estime Elisabeth.

Olivier dénonce la vision managériale qui s'impose y compris à l'Education nationale.

Alain explique que, pour une même activité humaine réalisée, l'entreprise privée crée de la valeur du point de vue capitaliste tandis que la structure publique crée le même bien ou service dans l'intérêt général, sans entrer dans la sphère marchande puisqu'il n'y a pas de profit. Par exemple, pour l'entretien des espaces verts d'une commune, si le travail est réalisé par ses employés la commune ne crée pas de valeur marchande, si elle paie une entreprise privée pour le faire oui. Il faut donc se dégager de l'idéologie capitaliste dominante qui est en réalité un frein pour la création de valeur non marchande au bénéfice de la société.

Jean se demande, en tant que cadre, comment on peut contribuer à changer les choses. Est-ce qu'il suffit de dire que le problème c'est le capitalisme ? Les salariés ne détiennent-ils pas une partie de la solution puisqu'ils sont les plus nombreux ? N'ont-ils pas la possibilité de prendre le contre-pied dans les entreprises ? Il cite en exemple le droit d'expression accordé par les lois Auroux.

Jean-Albert évoque la proposition de Friot d'un « revenu universel », système où les cotisations des entreprises alimenteraient une caisse générale pour verser les salaires de tous les salariés. D'autres propositions telles que la taxation des robots, des revenus de la finance... sont-elles pertinentes pour aider à construire une alternative au capitalisme ou bien ne sont-elles que de faux remèdes ?

Olivier insiste sur la différence entre le capital industriel et financier. Ce dernier pèse de plus en plus sur la société. Avant il y avait une meilleure répartition de la valeur ajoutée. Il n'y a quasiment plus de gains de productivité. La finance tente de capter toute la richesse humaine produite. BlackRock, fonds de pension américain, est l'exemple de la puissance prédatrice et intrusive de la finance dans l'économie et les institutions mondiales. Par exemple, BlackRock a obtenu la commande de la Commission européenne pour une étude sur la finance durable. Ce fonds gère 11 des plus grandes sociétés pétrolières. La retraite en France est un champ de profit qui échappe à ces mastodontes financiers.

La proposition de Friot repose sur le financement des emplois. La CGT, de son côté, propose la « Sécurité sociale emploi ».

Jean précise sa question antérieure : si on faisait ce qu'il faut pour éliminer le capitalisme la société pourrait-elle continuer à fonctionner ?

Alain cite en exemple les sociétés sans actionnaires, dans le secteur public et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui fonctionnent selon une autre conception de l'entreprise fondée sur l'utilité du travail et sa finalité. L'enjeu c'est de mettre en synergie ces secteurs.

Pour Olivier, même avec une organisation démocratique il y aura toujours besoin d'une organisation et d'une division du travail.

Travail et Santé

Selon Olivier, il est fondamental de libérer la parole des salariés pour l'accomplissement de leur travail. À EDF, les gens n'étaient pas tous d'accord sur la manière d'intervenir. Avant, ce type de conflit pouvait surgir, il était traité. À présent c'est impossible, dans la nouvelle organisation on a créé des « référents métiers ». Si le travail devient une prestation où il n'y plus de place pour l'humain ni pour le droit à la dispute il n'y a plus de possibilité de coopération ni d'adaptation des décisions aux réalités du terrain. Les conséquences sont graves pour les travailleurs frustrés d'une part de leur travail et pour les productions réalisées qui pâtissent de cette part de travail non accomplie. On observe ainsi une perte de connaissances et un turn-over propres au travail industriel qui, par exemple à EDF, peuvent expliquer l'incapacité actuelle de l'entreprise à construire les centrales nucléaires.

Geneviève fait le même constat d'un mal-être au travail grandissant qui est lié à l'impossibilité de transmission des connaissances professionnelles.

Jean-Paul regrette qu'on ne parle plus du « travail d'équipe ».

Olivier mentionne la souffrance des aides-soignantes de l'hôpital public qui ne peuvent bien faire leur travail parce que l'organisation, selon une logique comptable, ignore le lien de leur travail aux malades et ne prend en compte que les chambres faites.

Enfin on aborde le thème très actuel de l'usure au travail. Comment prendre en compte la pénibilité puisqu'on ne peut la supprimer ? interroge Jean.

Le sujet du travail s'avère de plus en plus vaste au fil du débat, il ne saurait être épuisé alors que la rencontre touche à sa fin.

Pour conclure, Jean fait un appel pour élargir la participation au collectif de l'Atelier du Commun.